

## APPEL À PROJETS FORMATION IDEX 2014

### Parcours et Programmes d'Excellence

Dans le cadre de la mise en œuvre de son Initiative d'excellence (IDEX), l'Université de Strasbourg veut, à travers cet appel à projets, renforcer l'excellence de ses formations en soutenant des parcours et des programmes d'excellence, pour une durée de un à un an et demi.

Cet appel à projets est ouvert à toutes les composantes. Il doit permettre de soutenir des projets novateurs, créatifs, précurseurs dans une offre de formation rénovée s'alignant sur les standards internationaux. Ces projets pourraient démarrer à la rentrée 2014, en cours d'année universitaire 2014-2015 ou à la rentrée 2015.

### Les projets éligibles

L'IDEX soutient deux types de projets de formation :

- **les Parcours d'Excellence** offrant aux étudiants un parcours interdisciplinaire et/ou international s'appuyant sur la recherche et des méthodes d'enseignement flexibles et innovantes. Niveaux ciblés : Licence, y compris DUT ou Master.
- **les Programmes d'Excellence** assurant aux étudiants de toute une filière, des cours de haut niveau s'alignant sur les standards internationaux et s'appuyant sur la recherche de renommée internationale. Niveaux ciblés : DUT-Licence/Master. Eventuellement liens Master/Doctorat.

Les projets susceptibles d'être financés dans le cadre de cet appel à projets doivent satisfaire à au moins quatre des cinq critères d'excellence suivants dont obligatoirement « la réussite des étudiants » :

- **Internationalisation** : partenariats avec des universités étrangères, cours en langue étrangère, apprentissage des langues (incluant la certification), mobilité, interculturalité, etc.
- **Interdisciplinarité** : parcours individualisés introduisant des disciplines « majeures » et « mineures », parcours renforcés, enseignements optionnels transversaux, etc.
- **Enseignement par et pour la recherche** : implication des meilleurs chercheurs dans l'enseignement dès la licence, notamment ceux engagés dans des projets LABEX, PCRD, ANR, etc.
- **Innovation pédagogique** : élaboration de pratiques d'enseignement innovantes centrées sur l'apprentissage des étudiants.
- **Réussite des étudiants** : encadrement et suivi des étudiants, insertion des diplômés, mise en place de dispositif de pilotage et de suivi des apprentissages des étudiants, de la pratique de l'évaluation continue intégrale et de l'évaluation de la formation.

L'excellence de la formation se mesurant *in fine* à la réussite des étudiants, cette dernière doit être obligatoirement prise en compte dans le projet.

Les financements obtenus dans le cadre de cet appel à projets sont soumis aux règles de suivi de l'IDEX. Ils devront permettre d'accompagner la mise en œuvre de projets d'envergure, qui peuvent être pluriannuels et portés par plusieurs composantes.

Les porteurs de parcours ou de programmes d'excellence retenus bénéficieront d'un accompagnement de l'**Institut de Développement et d'Innovation Pédagogique (IDIP)** pour soutenir la mise en œuvre de leurs projets, renforcer leurs dispositifs de pilotage et de suivi et leur permettre d'atteindre leurs objectifs.

NB : les formations franco-allemandes n'entrent pas dans le cadre de cet appel à projets. En raison d'un accord spécifique entre l'Université Franco-Allemande (UFA) et l'IDEX, celles-ci suivent les procédures UFA afin d'en obtenir le label et les cofinancements.

## Dossier de candidature

Les demandes de financement devront être effectuées au moyen du dossier téléchargeable depuis le site de l'université <http://unistra.fr>, dans la rubrique « Actualités » « AAP Formation IDEX 2014 ».

Le dossier comporte un certain nombre d'informations pédagogiques indispensables :

- **Un descriptif du projet** précisant le contexte, les objectifs, le public ciblé, les équipes pédagogiques impliquées ainsi que les retombées visées.
- **Les champs d'excellence ciblés** : l'interdisciplinarité, l'enseignement par et pour la recherche, l'internationalisation, l'innovation pédagogique et l'attention portée à la réussite des étudiants.  
***Le projet doit couvrir au moins quatre des critères susmentionnés dont obligatoirement celui ciblant la réussite des étudiants.***
- **La mise en œuvre du projet** : l'ingénierie de la formation, le dispositif de pilotage et de suivi des apprentissages des étudiants et les aspects financiers.

## Financement

Le cofinancement accordé dans le cadre de cet appel à projets sera d'un montant de 25 000 à 100 000 euros pour l'ensemble du projet. Pour les projets prévoyant des investissements importants, celui-ci peut atteindre 150 000 euros.

Les dépenses éligibles peuvent inclure des coûts de personnel, de fonctionnement, d'équipement et de mobilité.

Cet appel à projets s'inscrit dans le cadre du budget 2014 de l'IDEX, et portera donc sur les dépenses réalisables en 2014 et/ou en 2015. Pour un projet pluriannuel, l'échelonnement des dépenses sur la durée du projet devra figurer dans le tableau financier du formulaire. La période d'éligibilité des dépenses ne pourra pas excéder le 31.12.2015.

## Procédure d'examen des projets

La date limite de dépôt des projets est fixée au **vendredi 17 janvier 2014**.

- un exemplaire papier du dossier devra être envoyé à Coralie Bajas-Schaefer – Mission Investissements d'avenir – Université de Strasbourg - 20a rue René Descartes - 67000 Strasbourg,
- un exemplaire du dossier au format pdf devra être envoyé par courriel à : [coralie.bajas-schaefer@unistra.fr](mailto:coralie.bajas-schaefer@unistra.fr)
- La Mission Investissements d'avenir valide l'éligibilité des projets déposés ;
- les Collégiums examinent les projets éligibles et transmettent leurs priorités à la Commission de la CFVU ;
- la Commission de la CFVU transmet une proposition au Comité de Pilotage IDEX, qui émet un avis sur les priorités proposées, s'assure du respect des critères d'excellence ciblés, de l'adéquation avec la dynamique IDEX, des possibilités de cofinancement et valide la procédure;
- la CFVU décide de la sélection finale des projets et de leur financement.

## Calendrier

Lancement de l'appel à projets : fin novembre 2013

Date limite de dépôt des dossiers : 17 janvier 2014

Evaluation par les collégiums : du 31 janvier au 17 mars 2014

Commission ad-hoc CFVU IdEx : début avril 2014

Décisions de la CFVU : 6 mai 2014.